

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL
INTITULE : PRATIQUES DE L'ORAL

Composante et département dispensant l'UE	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines Département de Lettres Modernes
UE accessible aux étudiants de :	N2 Mention : Licence Accès Santé N2 Mention : Lettres
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'objectif de cet enseignement est d'entraîner les étudiants à la prise de parole en les sensibilisant aux composantes verbales et non verbales de la communication. Les deux premières séances, théoriques, permettront de réfléchir aux différences majeures entre informer et communiquer d'une part, à la fragilité du message oral d'autre part. Les autres séances seront consacrées à des exercices. Ils seront l'occasion de se familiariser avec des techniques oratoires propres à la rhétorique. La priorité sera donnée à l'apprentissage de l'<i>actio</i> qui concerne la diction, la posture, la gestuelle, les expressions faciales et le regard. Les exercices seront, en outre, liés à l'argumentation conçue comme art de convaincre et de persuader. Voici quelques exemples d'activités préparées ou improvisées qui seront proposées : procéder à la lecture expressive d'un texte, faire un éloge paradoxal, défendre un point de vue sur un sujet d'actualité à l'appui d'un support (article ou dessin de presse) ou sans support, participer à une joute oratoire, prendre part à un débat...
Nombres d'heures	24h TD
Responsable	Emmanuel Chanal Courriel : emmanuel.chanal@ext.uca.fr
Contact pour information	Secrétariat du département des Lettres lettres.licence.lcsh@uca.fr
Intervenants	Emmanuel Chanal
Semestre où l'UE est proposée	Semestre 4
Semestre où l'UE est validée	Semestre 4
Période et lieu d'inscription	<i>Inscription via l'IP WEB (calendrier à venir)</i>
Début des cours / activités	Janvier 2026
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	20 étudiant.e.s
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5 étudiant.e.s
Lieu d'enseignement	UFR LCSH – site Gergovia-Lettres
Créneau horaire réservé	Mercredi 17h15-19h15
Modalités de contrôle des connaissances	<u>Session 1</u> : EvC (deux exercices oraux). <u>2nde chance</u> : un oral de 20 minutes (10 minutes d'exposé suivies de 10 minutes d'entretien). Temps de préparation : 20 minutes.